



Manufacturing, Construction and Energy Division
Energy Section

Annual Industrial Consumption of Energy Survey 2003

Petroleum Products (NAICS 324110, 21114)

Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie
Section de l'énergie

Enquête annuelle sur la consommation industrielle d'énergie 2003

Produits pétroliers (SCIAN 324110, 21114)

É In all correspondence, quote number below.
Dans toute correspondance, indiquer le numéro ci-dessous.

Confidential when completed
Confidentiel une fois rempli



Reporting period Période de déclaration
January - December 2003 Janvier - Décembre 2003

Correct pre-printed information if necessary. – Corrigez l'information pré-imprimée si nécessaire.

Purpose of the Survey	But de l'enquête
The purpose of this survey is to obtain information on the supply of, and demand for, energy in Canada. This information serves as an important indicator of Canadian economic performance and is used by all levels of government in establishing informed policies in the energy area. The private sector also uses this information in the corporate decision-making process.	Cette enquête a pour but de recueillir de l'information sur la disponibilité et le recouvrement d'énergie au Canada. Cette information est un indicateur important de la performance économique canadienne et tous les paliers de gouvernement s'en servent pour établir des politiques énergétiques éclairées. Le secteur privé utilise aussi cette information dans le cadre de son processus décisionnel.
Authority	Autorité
This survey is conducted under the authority of the Statistics Act, Revised Statutes of Canada, 1985, Chapter S19. Completion of this questionnaire is a legal requirement under this Act.	Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.
Confidentiality	Confidentialité
Statistics Canada is prohibited by law from publishing any statistics which would divulge information obtained from this survey that relates to any identifiable business without the previous written consent of that business. The data reported will be treated in strict confidence, used for statistical purposes and published in aggregate form only. The confidentiality provisions of the Statistics Act are not affected by either the Access to Information Act or any other legislation.	La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans que celle-ci en ait donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées resteront confidentielles, serviront exclusivement à des fins statistiques et seront publiées uniquement sous forme agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.
Data Sharing Agreements	Ententes de partage de données
To reduce response burden and to ensure uniform statistics, Statistics Canada has entered into data sharing agreements with various agencies and government departments for the joint collection and sharing of data from this survey. The information provided in this survey pertaining to individual respondents cannot be divulged, in any way, by the parties with which Statistics Canada has agreements. Agreements exist under Section 11 of the Statistics Act to share information with Nova Scotia, the Institut de la statistique du Québec, the Saskatchewan Bureau of Statistics and Alberta regarding business establishments located or operating in their respective province. These provincial statistical agencies have been established under provincial legislation authorizing them to collect the information on their own or jointly with Statistics Canada. The provincial legislation in those four provinces also contains the same confidentiality protection and outlines similar penalties for disclosure of confidential information as for the federal Statistics Act.	Afin d'alléger le fardeau des répondants et d'assurer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes avec divers organismes et ministères en vue de partager avec eux des données de cette enquête. Les informations provenant de cette enquête sur les répondants individuels ne peuvent en aucun cas être divulguées par les organismes ayant contracté des ententes avec Statistique Canada. Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 11 de la loi sur la statistique en vue de partager des données avec la Nouvelle-Écosse, l'Institut de la statistique du Québec, le Saskatchewan Bureau of Statistics et l'Alberta concernant les établissements situés ou ayant des activités dans leurs provinces respectives. La loi provinciale dans ces quatre provinces procure également aux répondants la même protection en matière de confidentialité que la loi sur la statistique fédérale et prévoit des sanctions similaires en cas de divulgation de données confidentielles.
Completion and Return	Réponse et retour
Complete and return within 20 days after receipt of this questionnaire. If you require assistance in the completion of the questionnaire, contact the Energy Section at (613) 951-0567 or by fax (613) 951-9499. Statistics Canada advises you that there could be a risk of disclosure during the facsimile or other electronic transmission. However, upon receipt of your information, Statistics Canada will provide the guaranteed level of protection afforded all information collected under the authority of the Statistics Act.	Remplir et renvoyer cette copie dans les 20 jours suivant la réception du questionnaire. Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire, contactez la Section de l'énergie à (613) 951-0567 ou par télécopieur (613) 951-9499. Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la Loi sur la statistique.

Certification	Attestation
I certify that the information contained herein is complete and correct to the best of my knowledge and belief.	J'atteste que les renseignements fournis ici sont, autant que je le sache, complets et exacts.
_____	Date [][] [][] [][] [][] d - j m y - a
Signature	

Name of signer (please print) – Nom du signataire (en lettres moulées s.v.p.)	Official position of signer – Fonction officielle du signataire	E-mail address – Adresse de courrier électronique
Name of contact for further information – Pour plus de renseignements, contactez	FAX – Télécopieur	Telephone – Téléphone
		Extension – Poste

Steam Sales – Ventes de vapeur	gigajoules
Residential (include apartment buildings) – Résidentiel (incluant les immeubles à appartements)	
Agriculture	
Pulp and Paper – Pâtes et papiers	
Chemicals – Produits chimiques	
Other Manufacturing – Autres manufactures	
Public Administration and Defence – Administration publique et défense	
Commercial – Commerces	
Total	

5-3100-1064: 2003-11-27 STC/IND-315-60149 SQC/IND-315-60149

Energy Form Forme d'énergie	Energy content on a higher heating value basis (gigajoule per natural unit) Contenu énergétique sur une base de plus haute teneur calorifique (gigajoule par unité naturelle)	Opening inventory Inventaire au début	Received during period Reçu durant la période	Produced internally Produit à l'interne	Sales, adjustments, losses, etc. (please specify below) Ventes, rectifications, pertes, etc. (veuillez préciser ci-dessous)	CONSUMED – CONSOMMÉE				Closing inventory Inventaire à la fin	Carbon Content % (tonnes of carbon per unit of measure *100). % contenu de carbone (tonnes de carbone par unité de mesure *100).
						To produce steam for sale Pour produire de la vapeur pour vendre	In production of electricity Pour la production de l'électricité	As fuel Comme combustible	For non-fuel use Comme autre utilisation		
Solids (in metric tonnes) – Solides (en tonnes métriques)											
Petroleum coke – Coke de pétrole											
Canadian – Canadien											
Foreign – Étranger											
Coke on catalytic cracking catalyst – Coke sur catalyseur de craqueur catalytique											
Refuse – Détritus (specify type – préciser le type) _____											
Liquids (in cubic metres) – Liquides (en mètres cubes)											
Refinery fuel gas (in thousands of cubic metres) – Gaz de distillation (en milliers de mètres cubes)											
Propane											
Butane											
Middle distillates – Distillats moyens											
Diesel											
Other (light fuel oil, kerosene) – Autre (mazouts légers, kérosène)											
Heavy (residual) fuel oil – Mazouts lourds											
Canadian – Canadien											
Foreign – Étranger											
Natural gas purchased (in thousands of cubic metres) – Gaz naturel acheté (en milliers de mètres cubes)											
Electricity purchased in megawatt hours ('000 kwh) – Électricité achetée en mégawatts-heure ('000 kwh)											
Steam purchased (in gigajoules) – Vapeur achetée (en gigajoules)											
Steam supplier: Fournisseur de la vapeur:											
Other (please specify) – Autre (veuillez préciser)											